

Règlement intérieur été 2022 Accueil de loisirs

« Les Pitchounes » - Juillet

« Fête des Mômes » - Août

L'accueil de loisirs est géré par l'Association Familles Rurales de St Macaire en Mauges et déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Direction Départementale et de la Cohésion Sociale).

Les Pitchounes : il est destiné aux enfants âgés **de 2 ans ½ à 6 ans, scolarisés en maternelle**

- **Du 11 juillet au 22 juillet 2022**

Fête des Mômes : il est destiné aux enfants âgés **de 2 ans ½ à 12 ans.**

- **du 25 juillet au 31 Août 2022.**

Le **projet éducatif**, élaboré par les bénévoles, énonce les valeurs défendues par l'association, à savoir :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- Accompagner et valoriser les familles.
- Faciliter les échanges et l'ouverture sur l'extérieur dans un esprit laïque et citoyen.

Ces priorités servent de repère à l'équipe d'animateurs pour construire le **projet pédagogique**, ce dernier est à votre disposition sur demande.

☺ Modalités d'inscriptions, facturations et règlement :

La **carte d'adhésion** à l'Association Familles Rurales est nécessaire et obligatoire pour utiliser le service.

L'adhésion de 30€ est valable pour l'année civile et pour tous les services de l'association.

Pour valider l'inscription de votre enfant, **le dossier doit être complet**. Il se compose de :

- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire (1 par enfant)
- La copie du carnet de vaccinations (page Diphtérie Tétanos Polio, vaccin obligatoire)
- La carte d'adhésion 2022
- L'attestation de quotient familial ou l'autorisation de consulter le quotient familial (CAF 49)
- La fiche de réservation

L'association peut avec votre autorisation accéder à votre quotient familial via l'application Cdap (Consultation des Données Allocataires par le Partenaire) mise à sa disposition par la CAF. Vous pouvez donner votre autorisation en cochant la case figurant sur la fiche d'inscription.

Le règlement pour l'été est à effectuer à 75% lors de l'inscription (entre le 07 juin et le 17 juin).

Les modes de paiement possibles sont : chèques, CESU et chèques vacances (**pas d'espèce**).

La facture sera présentée après l'accueil de l'enfant et réglée à suivre.

Des attestations fiscales ou pour les comités d'entreprise peuvent être délivrées sur simple demande.

A la fin des Pitchounes et à la fin de Fête des mômes, une facture vous sera adressée par mail.

Chaque famille doit impérativement prévenir en cas d'absence au 02.41.30.41.69. (Répondeur), ou par mail (lespitchounes.stmac@orange.fr / afr.fetedesmomes@gmail.com). En cas d'absence de votre enfant, les repas et l'accueil pourront être remboursés uniquement en cas d'annulation au plus tard le lundi de la semaine qui précède (soit 8 jours) **dépasser ce délai**, un certificat médical sera nécessaire pour être remboursé de l'accueil, le repas quant à lui sera facturé, le repas étant commandé et non modifiable avec notre fournisseur.

En cas de fièvre ou de **maladie** de votre enfant, et afin de privilégier son bien-être, il vous est recommandé de le garder à votre domicile.

Si la maladie se déclare sur le temps d'accueil, les directeurs s'engagent à vous prévenir dans les plus brefs délais. Nous nous engageons à prévenir les parents le plus rapidement possible.

En cas d'accident grave, l'enfant sera évacué par les services de secours vers un centre de soins.

☺ **L'équipe :**

Les enfants sont confiés à une équipe d'animateurs diplômés et polyvalents qui accueillent vos enfants. La réglementation en vigueur prévoit la présence d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. Un animateur sera référent sur chacun des sites, permettant ainsi d'être un repère pour les enfants et leurs parents.

L'équipe est composée de la manière suivante:

- Une directrice ou un directeur :
- Des animateurs BAFA
- Des stagiaires BAFA

☺ **Horaires et lieux d'accueil :**

Accueil du matin et du soir :

Un petit déjeuner peut être proposé aux enfants entre 7h et 7h45

Où ?

14 rue La Fontaine

Le matin pour les PS/MS : à partir de 7h et jusqu'à 9h30, le soir de 17h à 19h.

**Les jours de sorties, ces horaires peuvent être amenés à être modifiés, dans ce cas, vous serez prévenus à l'avance.*

École Pablo Picasso, 2 rue Jean Moulin

Le matin pour les MS/GS: à partir de 7h et jusqu'à 9h30, le soir de 17h à 19h (horaire pouvant être modifiée)

**Les jours de sorties, ces horaires peuvent être amenés à être modifiés, dans ce cas, vous serez prévenus à l'avance.*

École Victor Hugo, 2 place du Burkina Faso

Le matin pour les CP/CM : à partir de 7h et jusqu'à 9h30, le soir de 17h à 19h

**Les jours de sorties, ces horaires peuvent être amenés à être modifiés, dans ce cas, vous serez prévenus à l'avance.*

☺ **Les repas :**

Le matin, les enfants peuvent prendre le petit déjeuner au centre, c'est à la famille de le fournir.

Le midi, les repas sont livrés en liaison froide. Les repas sont préparés par la société de restauration Restoria. Le prix des repas est à rajouter au coût de la semaine.

Le soir, un goûter équilibré est proposé à tous les enfants.

Les familles qui ne souhaitent pas de restauration collective peuvent venir chercher leur enfant à partir de 12h jusqu'à 12h30 et le ramener entre 13h30 et 14h00 **exceptés les jours des sorties et piscines où le repas est obligatoire et fourni par nos soins, au prix de 3.85€.**

Pensez à nous signaler toute allergie ou régime alimentaire particulier dans la fiche sanitaire.

☺ La vie au centre

Règles de vie

Pour que l'accueil de loisirs se passe dans des conditions sereines et sécurisantes, les enfants seront tenus de respecter les règles de vie qu'ils auront établie avec leurs animateurs. Elles lui seront rappelées et réexpliquées si l'enfant ne les respecte pas.

Objets personnels

Les objets personnels (hormis le doudou) ne sont pas autorisés à l'accueil de loisirs. Les consoles, téléphones portables ou mp3/mp4 sont interdits. Si l'enfant emmène tout de même des objets personnels, l'équipe ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de perte, dégradation ou vol.

Les objets et les habits oubliés et non identifiables sont à récupérer à l'accueil de loisirs, 14 rue La Fontaine, à la fin de chaque période.

La tenue idéale

L'été est une période agréable au niveau des températures, toutefois, nous demandons à ce que les enfants soient habillés dans des tenues confortables et surtout correctement chaussés (pas de tongs ou de chaussures qui ne tiennent pas les pieds). En effet, ils seront amenés à jouer, courir, sauter... et des chaussures adaptées nous semblent indispensable à son bien être au sein du centre. Pensez à marquer les vêtements et les sacs de vos enfants.

Une tenue de rechange et le doudou accompagnent votre enfant.

Le sac à dos tous les jours

Celui-ci contient : le doudou (si besoin), une casquette ou un chapeau, de la crème solaire, une gourde, une tenue de rechange (3-6 ans), maillot de bain et une serviette.

☺ Les tarifs de l'été « Fête des mômes »/ « les Pitchounes » :

Tranche de quotient familial	Forfait JOURS ³	Avec repas	Forfait JOURS ⁴	Avec repas	Forfait JOURS ⁵	Avec repas
< 500	35,10 €	45,75 €	44,00 €	58,20 €	52,00 €	69,75 €
501-700	37,20 €	47,85 €	47,60 €	61,80 €	57,00 €	74,75 €
701-900	38,70 €	49,35 €	49,20 €	63,40 €	59,00 €	76,75€
901-1100	39,30 €	49,95€	50,00 €	64,20€	60,00 €	77,75€
1101-1300	40,20 €	50,85€	51,20 €	65,40 €	61,50 €	79,25 €
>1300	41,10 €	51,75 €	52,40 €	66,60 €	63,00 €	80,75 €

☺ Rappel

✓ Le personnel n'est pas autorisé à laisser l'enfant partir seul, sauf si cela est indiqué par les parents et seulement pour les enfants de + de 6 ans. Sinon, les enfants ne pourront repartir qu'avec leurs parents ou une personne majeure désignée dans le dossier d'inscription. Celle-ci devra présenter sa carte d'identité à l'arrivée lorsqu'elle n'est pas connue de l'équipe.

Pour tout enfant récupéré par un mineur (frère, sœur, ou autre) une autorisation écrite et signée par les parents devra être obligatoirement fournie.

✓ Pour tout traitement médical, une ordonnance et une autorisation écrite et nominative doivent être fournies par les parents. Le médicament doit être dans son emballage d'origine avec la notice. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

✓ Si votre enfant présente des besoins particuliers (handicap, PAI ou autres), vous devez informer la direction, celle-ci vous rencontrera afin de mettre en place un accueil le plus adapté possible. De plus, elle fera le lien avec l'équipe pour que votre enfant passe de bonnes vacances et puisse participer aux activités.



Association soutenue par la Municipalité de Sèvremoine, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire, la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil départementale de Maine et Loire.